

Recommandations aux auteurs

Revue Juridique du Bonheur

1. Format des textes

Les articles doivent être envoyés à : revuejuridiquedubonheur@oib-france.com, à l'attention du comité de rédaction.

∞ **Première page :**

- ✓ La date de proposition de l'article ;
- ✓ Le titre du texte en français et en anglais ;
- ✓ Un résumé en français et en anglais (500 à 800 signes espaces compris) ;
- ✓ 5 à 10 mots clés en français et en anglais, identifiant le contenu de l'article ;
- ✓ Les noms et prénoms (en entier) des auteurs et leurs coordonnées complètes.

∞ **Longueur des contributions :**

- ✓ Les contributions thématiques seront comprises entre 30 000 et 50 000 signes espaces compris, bibliographie et première page incluses.
- ✓ Les chroniques d'actualité et les retours d'expérience comporteront entre 10 000 et 25 000 signes espaces compris, bibliographie et première page incluses.
- ✓ Les recensions seront comprises entre 5 000 et 10 000 signes espaces compris.

∞ **Format :**

- ✓ Le texte est transmis à la revue en format MSWord, police « Times New Roman », taille 12, interligne 1,15. Retrait de 1ère ligne 1,25. Pas de saut de ligne entre les paragraphes mais espacement de 6 points entre chaque paragraphe.
- ✓ Les appels de notes figurent dans le texte en exposant en numérotation continue et les notes sont placées en bas de la page concernée.
- ✓ Les sigles, acronymes et abréviations sont explicités en toutes lettres dès la première occurrence.
- ✓ Les majuscules sont accentuées : É, È, À,...
- ✓ Le texte ne doit comporter aucun style, surlignage, caractère en gras, tabulation, espacement entre paragraphes, etc. Les pages ne sont pas numérotées.
- ✓ Les subdivisions du texte suivent la numérotation internationale (1., 1.1., 1.1.1.,...).

∞ **Citations :**

Les citations dans le corps du texte sont indiquées entre guillemets et en italique. Elles sont suivies, entre parenthèses, du nom de l'auteur, l'année de publication et le numéro de la page citée.